République Française
Département : GIRONDE
Arrondissement : Libourne
SAINT VINCENT DE PERTIGNAS - Commune

-
-

Procès verbal

Le jeudi 04 juillet 2024 à l'assemblée régulièrement convoquée le 28 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Pierre GAUTHIER.

-

Secrétaire de la séance : Fernand ANDRADE

Présents : Pierre GAUTHIER, Franc SECULA, Fernand ANDRADE, François BOULANGER, Claudette JACQUES, Martine MAURY, Édith MORVAN

Absents et excusés : Carole BRISSEAU, Chantal HUGAND

Ordre du jour :
Délibération

- Délégués SIEA

Informations :

- Rejointoiement mur en pierre
- Adressage
- Numérisation actes État-Civil
- Voirie

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Délégués du Syndicat Intercommunal d'Eaux et d'Assainissement (N° DE_2024_37)
Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 23 mai 2020, il est nécessaire de désigner, des délégués du Syndicat Intercommunal d'Eaux et d'Assainissement

La collectivité doit désigner 2 délégués et 2 suppléants parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DESIGNE comme titulaire : GAUTHIER Pierre et SECULA Franc et comme suppléants :

ANDRADE Fernand et BOULANGER François.

- AUTORISE Messieurs GAUTHIER Pierre, SECULA Franc, ANDRADE Fernand et BOULANGER François à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaitre au syndicat la présente décision.

Délibération adoptée

Informations :

- Voirie : des tampons-fusibles seront placés sur les panneaux au niveau de Villesèque. Car en cas d'accrochage il se plieront mais ne se casseront pas.
- Voirie : L'entreprise BOUIJAUD doit venir pour faire un devis pour des routes au Barbier, à Villesèque, à Bonhoste et au niveau du cimetière.
- Rejointoiement du cimetière du Bourg : les travaux ont débuté. Des couronnements en pierre de taille sont choisies et non des couronnements en moellons.
- Cimetière : les cyprès seront sortis car ils endommagent le mur.
- Portail du cimetière : rénovation en cours chez Alban REBILLOUT.
- Mur du cimetière : il date de 1728.
- Adressage : suite à la consultation diffusée par Monsieur VIENNE, l'entreprise Lifting Signalisation est retenue pour la fourniture et la pose des panneaux.
- État-Civil : le devis pour la restauration de 6 registres est validé. Le devis de Numérize est retenu pour la numérisation. De plus, Numérize se déplace en mairie pour faire la numérisation.
- 13 juillet : un point est fait, les élus se retrouveront le samedi 13 à 15h pour la préparation. Un point doit être fait avec l'association VAL pour savoir s'ils prêtent toujours le barnum.
- Mât et pavillon : l'idée de poser un troisième mât avec le logo de notre commune est rejetée. Un support avec pavillons sera envisagé au monument aux morts.

La séance est levée à 20h00.
Le prochain conseil est fixé au 19 septembre à 18h30 et sera suivi d'une auberge espagnole.

Pierre GAUTHIER
Président de séance

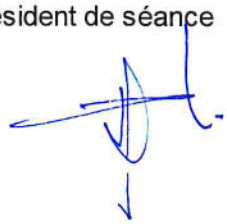
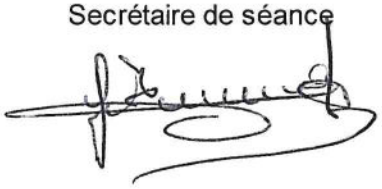
Fernand ANDRADE
Secrétaire de séance